

Bail avec Elkem Métal

La Pulperie veut aussi participer aux discussions

Les négociations entre le gouvernement du Québec et Elkem Métal Canada pour le renouvellement du bail d'exploitation d'une centrale électrique sur la rivière Chicoutimi intéressent de plus en plus de monde. Voilà que la Pulperie entre à son tour dans la danse.

(JMT) Dans une lettre qu'elle adressait au ministre Pierre Corbeil le 26 juillet dernier et dont Le Réveil a obtenu copie, la présidente, Line Gagnon, fait part de ses



Selon Line Gagnon, Elkem doit avoir l'approbation du ministère de la Culture pour tout changement au bail.

Photo Le Réveil

inquiétudes dans ce dossier et estime avoir droit au chapitre.

«À la demande du conseil d'administration du Musée du Saguenay et du site de la Pulperie, je me permets de vous sensibiliser à une situation qui se veut cruciale au développement de notre institution. De par le statut de classement du Site, la compagnie Elkem Métal est tenue d'obtenir l'autorisation de la ministre de la Culture et des communications en cas d'aliénation de morcellement ou de modification de sa propriété. Dans ce contexte de renouvellement du bail des droits hydro-électriques accordés à l'entreprise, nous aimerions que vous teniez compte de notre institution.

À cet effet, nous sommes intéressés à vous rencontrer afin de vous préciser notre point de vue et le projet de collaboration qui nous pourrions mettre de l'avant avec vous et l'entreprise afin que tous et chacun puissent sortir gagnants de cette opération comme nous le demandait d'ailleurs le ministère de la Culture et des Communications dans notre convention au

fonctionnement en 1996-1997.»

Dans sa missive, Mme Gagnon précise que rarement Elkem Métal a contribué financièrement au développement et à la valorisation du site à des fins culturelles. Pourtant, la compagnie ne se trouve qu'à quelques mètres du musée. Elle souligne également que le

budget d'opération de la corporation dépasse le million de dollars, la moitié provenant de la Ville de Saguenay et du gouvernement du Québec alors qu'au chapitre des dépenses, les coûts de chauffage et d'électricité de l'édifice sont de plus de 250000\$.